



N° 1/2023

## **Dossier fusion**

C'est avec un profond regret que le Conseil communal de Fontenais a décidé de mettre fin aux discussions et travaux engagés en automne 2020 en vue d'une fusion avec la commune de Porrentruy. Il estime que les conditions nécessaires au succès ne sont plus remplies. La votation cruciale pour l'avenir et le destin des deux communes nécessite une même volonté et un engagement déterminé des deux partenaires. Les représentants de la commune de Fontenais au sein du comité de pilotage et dans les groupes de travail ont contribué avec enthousiasme à l'élaboration d'un projet orienté vers davantage de participation des citoyennes et citoyens, une administration plus souple et proche de la population, des investissements et un fonctionnement plus respectueux de l'environnement et de l'économie durable et des services communaux plus efficaces. Les sondages, questionnaires et le café participatif ont permis de recueillir auprès des citoyennes et citoyens nombre d'idées et de propositions nouvelles. Mais cet élan s'est interrompu. La ferme volonté de parvenir à une fusion n'était plus partagée par tous les partenaires. Le Conseil communal le regrette. Il tient à remercier toutes les personnes qui se sont engagées dans ce grand projet et à les assurer que leurs contributions ne seront pas perdues.

## **Programme de législature**

Le Conseil communal a adopté son programme pour la législature 2023-2027 dont voici les grands axes :

- Maintenir et développer les services à la population, favoriser la vie sociale et le bien-être des trois villages ;
- Définir avec la population l'avenir institutionnel de la commune (fusion, coopération poussée dans le cadre du SIDP, renforcement de l'autonomie actuelle) ;
- Croissance démographique dans le cadre des perspectives du PDR par une utilisation rationnelle de l'espace ;
- Entretien et mise en valeur des objets patrimoniaux et environnementaux (château, écoles, environnement, paysages, etc.) ;
- Faire de la commune un modèle de développement durable ;
- Développement des outils numériques de communication pour favoriser l'information et la participation de la population et les outils pour la maîtrise des finances ;
- Renforcer l'intégration de Bressaucourt dans la commune ;
- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants.

*Voir au verso*

## **Marchés des producteurs et artisans locaux**

La Commission embellissement a fixé la date du marché de printemps, il se déroulera le 29 avril, sous le couvert des installations sportives. Les personnes intéressées à y prendre part, sont priées de s'annoncer au secrétariat communal [secretariat@fontenais.ch](mailto:secretariat@fontenais.ch) d'ici au 17 avril.

## **Animation des aînés de la commune**

Afin de compléter l'équipe d'organisation des après-midis d'animation pour les aînés de la commune, nous recherchons :

- une animatrice adjointe

Une disponibilité d'un lundi sur deux par mois est demandée. Pour tout complément d'information veuillez contacter Mme Julie Hennin, conseillère communale ou Mathilde Dubey responsable des animations.

## **Jardin du souvenir**

Les aménagements du Jardin du souvenir à Fontenais, sont en cours de finalisation. Un secteur identique avait été réalisé au cimetière de Bressaucourt, le règlement en vigueur qui concerne les cimetières, stipulant que l'on doit disposer notamment d'un Jardin du souvenir. Pour toute information complémentaire, l'administration communale vous renseignera.

## **Chiens**

Les autorités rappellent que les propriétaires de chiens, doivent se conformer au Règlement communal y relatif. Tout détenteur de chiens doit prendre de jour et de nuit les précautions nécessaires pour que son animal ne trouble pas la tranquillité publique par ses aboiements ou ses hurlements. Le détenteur d'un chien ou la personne à qui il l'a confié, prend des mesures afin que son chien ne souille par la voie publique, notamment les trottoirs et les banquettes herbeuses, ainsi que les propriétés privées. Le détenteur élimine les excréments que son chien laisse sur la voie publique.

## **Pièges photographiques pour la faune**

Dans le cadre d'une étude de l'Université de Neuchâtel sur le suivi des martres, des pièges photographiques ont été installés dans plusieurs endroits de la commune. Merci aux promeneurs de les respecter.

## **Manifestations à l'aérodrome du Jura**

La Société coopérative annonce un camp d'entraînement du musée d'Altenrhein du lundi 24 au jeudi 27 avril 2023. Le championnat suisse d'acrobatie est prévu du 4 au 9 septembre 2023.